



Collège
Maurice Genevoix

académie
Nice
éducation
nationale
enseignement
supérieur
recherche



Liberté, Égalité, Fraternité
République Française

REGLEMENT INTERIEUR DES FORMATEURS ET STAGIAIRES DU GRETA

AU SEIN DU COLLEGE MAURICE GENEVOIX DE TOULON

PARKING

Le parking des personnels Formateurs exclusivement, se situe à gauche en entrant dans le collège.

Les stagiaires se garent sur :

- parking le long du collège.
- parking de la crèche en face du collège.
- parking co-voiturage en face du stade Berg.

En aucun cas vous ne devez utiliser les places réservées pour le personnel du collège (à droite en entrant)

LOGE

Tous les stagiaires doivent se présenter à la loge avec leurs cartes d'identité ou leurs badges. Une fouille visuelle de leur sac peut être effectuée par l'agent d'accueil.

VIE AU COLLEGE

Les toilettes se situent dans le bâtiment au fond de la cour « pôle Technologique ».
En aucun cas vous ne devez stationner devant les salles de classes et les bureaux de l'infirmière et du médecin.

L'utilisation du téléphone portable se fait uniquement à l'extérieur.

Lors des sorties pour prendre votre pause il est recommandé le plus grand silence car il y a des cours dans les autres salles.

Il est interdit de fumer dans l'enceinte du collège y compris dans les espaces extérieurs.

RESTAURATION

Il est possible de déjeuner à la cantine du collège ; le service est de 12h00 à 13h00.
Le prix du repas est de 6.00 €

1 ticket donne droit à : une entrée
un plat de résistance
un produit laitier
un dessert

les repas portés peuvent être pris dans la salle de convivialité à gauche à l'entrée du collège.
Le retour de la cantine à l'appartement pédagogique ou en salle 102 s'effectue par le parking.

COUVRE-CHEF

Les couvre-chefs ne sont pas autorisés dans les bâtiments.

ANTENNE ADMINISTRATIVE

Tout document pour signature du chef d'établissement est à remettre à l'Intendance auprès de Monsieur LEMPEREUR qui transmettra.
Retour des documents dans le casier GRETA au Secrétariat de direction.

Le 27/09/2018

Le GRETA VAR MEDITERRANEE

La Principale,

O. POLLET-CAPMAYOU

